

Lundi 03 février 2014

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et messieurs les Conseillers,
Chers Concitoyens,

Au nom des administrateurs de L'ALEM membres du groupe Renouveau, nous tenons à attirer votre attention sur un sujet qui nous concerne toutes et tous qui sommes soucieux **des services de proximité** rendus à la population de notre commune.

Il s'agit des conséquences sur l'organisation des Agences Locales pour l'Emploi du transfert de certaines compétences, et des fonds de financement de celles-ci, du Fédéral vers les Régions.

Sans oublier qu'en toile de fond de ce transfert de compétences, les nouvelles mesures mises en place par l'ONEM engendreront des situations dramatiques pour une partie des allocataires sociaux pour lesquels L'ALEM pourrait être une des seules bouées de sauvetage.

En effet, nous risquons toutes et tous d'être impactés par ces mesures, que ce soit en tant que :

- **gestionnaires** de services communaux et donc clients,
- **parents** qui comptent sur l'accueil extrascolaire pour les enfants,
- **privés** qui bénéficient des services d'une aide-ménagère pour alléger certaines tâches quotidiennes et pouvoir consacrer plus de temps à la vie familiale et professionnelle,
- **personnes âgées ou à mobilité réduite** pour diverses tâches d'entretien,
- **asbl** pour lesquelles il est impossible de subsister sans ce type d'aide
- **citoyens** soucieux du maintien et de l'amélioration des conditions de travail dans le cadre d'emplois convenables de proximité
-
- ...et surtout **travailleurs et travailleuses** qui ont retrouvés en l'ALEM une structure HUMAINE les aidant à reprendre pieds dans la vie active et leur permettant de bénéficier de formations continuées

Vous trouverez une explication détaillée, avec chiffres à l'appui, de la situation des ALE et des conséquences structurelles, humaines et budgétaires du transfert des compétences dans les deux courriers que la Plateforme des ALE Wallonnes vous a récemment adressés.

Concrètement pour la commune de Clavier, cela concerne actuellement:

- Pour les Services **ALE** :
 - **En moyenne 15 à 20 travailleurs** en fonction des saisons
 - Qui ont effectué **environ 6500 heures** de travail
 - Chez **62 utilisateurs**
- Pour les **Titres-Services** :
 - **31 travailleuses**
 - Qui ont effectué **29 241 heures** de travail
 - Chez **240 utilisateurs**

Sans oublier **une employée** qui a travaillé environ **1000 heures sur fonds propres** pour collaborer à l'organisation de ce service à la population.
Ces chiffres étant arrêtés au 31 décembre 2013

Nous demandons donc au Conseil communal de soutenir les activités de l'Agence Locale pour l'Emploi et la plate forme des ALE wallonnes (PAW) par une motion officielle auprès du Gouvernement wallon.

Merci de votre attention et d'avance de votre soutien.

Les administrateurs de l'ALEM membres du groupe Renouveau